

# COMMUNE DE SAUBENS



Département de la Haute-Garonne

N°2024/30

## Objet

### **Approbation Attribution de compensation investissement au Muretain Agglo**

en exercice : 18  
présents : 14  
votants : 18  
exprimés  
pour : 18  
contre : 0  
abstentions : 0

Certifiée exécutoire par le Maire de SAUBENS compte tenu de la transmission à la Sous-préfecture le et de la publication le

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 24/06/2024

Reçu en préfecture le 24/06/2024

Publié le

ID : 031-213105331-20240620-202430-DE



L'an deux mille vingt-quatre, le 20 juin, le Conseil Municipal de la Commune de SAUBENS dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur le Maire, JM BERGIA.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 14/06/2024

**Présents** : MMES CARISTAN Carole, LAHANA Agnès, RENAUD Sandrine, ZIOUANI Mahjoub  
MM BERGIA Jean-Marc, BONNET Benoît, GUILLEMET Olivier, HETREUX Denis, LAMBERT David, MALAVAL Claude, MANGION Denis, MARSAC Alain, MERCI Bernard, PEYRIERES David

### **Procurations** :

Mme GARY Isabelle à M. MALAVAL Claude  
Mme MASSIA Kristel à M. GUILLEMET Olivier  
Mme NADEAU MASSON Tiphaine à M. BERGIA Jean-Marc  
Mme PENNEROUX Béatrice à M. MANGION Denis

**Secrétaire de séance** : M. MERCI Bernard



Conformément à la délibération du conseil communautaire du 9 avril 2024 (n°2024.043), il est demandé à la commune de Saubens de procéder au versement de 13 168 € au titre de l'attribution de compensation d'investissement de l'année 2024.

Cette somme correspond au déficit constaté sur l'enveloppe voirie au titre de l'année 2023. Il est demandé à l'assemblée délibérante de bien vouloir approuver ce versement.

### **Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **APPROUVE** le versement de la somme de 13 168 € au Muretain Agglo au titre de l'attribution de compensation d'investissement de l'année 2024.
- **AUTORISE** Monsieur le maire ou son représentant à signer tous documents et à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les signatures sont au registre.  
Fait à Saubens, le 21 juin 2024

Le Maire,  
  
  
**JM BERGIA**